

Réponse de l'UNES à la consultation de la CRUS: Paysage universitaire suisse: Objectifs 2015

vgl. <http://www.crus.ch/docs/planung/UniLand-f.pdf>

L'UNES salue l'initiative de la CRUS de faire des projections à long terme mais est néanmoins surprise de voir que celles-ci se matérialisent avant tout en critères quantitatifs. Les questions stratégiques suivantes sont non couvertes, voire contrecarrées, par les principes présentés dans le rapport :

La communauté d'intérêt universitaire (étudiant-e-s, corps intermédiaire, doctorant-e-s, personnel universitaire) n'est pas intégrée. Dans le sens de la démocratisation des Hautes écoles et dans le sens d'un échange avec la communauté, cela devrait être modifié.

Egalité des chances et augmentation des couches de la population sous-représentées jusqu'à présent dans les Universités. Les universités sont portées par la société entière, par conséquent, personne ne devrait renoncer à des études pour des raisons financières. Que les Universités se positionnent pour une égalité des chances si possible garantie fait sens, si elles veulent se détacher de leur image de tour d'ivoire éloignée de la réalité.

La promotion des femmes doit être un but important et le rester. Les femmes restent sous-représentées dans le corps intermédiaire et auprès des professeurs. L'UNES souhaite que les obstacles préexistants pour les femmes soient abolis et que les mesures adéquates soient poursuivies et étendues de façon conséquente.

Assurance qualité. L'assurance qualité ne doit pas se limiter à des critères purement quantitatifs. Il est absolument important que l'assurance qualité s'effectue dans le dialogue avec les étudiant-e-s et prenne leurs besoins en considération.

Les chiffres minimaux indiqués pour les filières d'études BA/MA devraient être un problème pour beaucoup d'universités. De plus, des synergies comme par exemple BENEFRI ne pourraient plus être utilisées si le Bachelor faisait l'objet de concurrence entre les unis. Certains instituts qui pourraient être sauvés avec des Bachelors interdisciplinaires ou pourraient être fréquentés dans le cadre de "points crédits choisis librement", sont ainsi encore plus sous pression.

Commentaires en détail :

1. Préambule:

1. Remplacer le point par: "La CRUS développe conjointement avec les autres personnes parties prenantes de la communauté universitaire, les étudiant-e-s, le corps intermédiaire, les doctorant-e-s et le personnel de l'université le futur paysage universitaire suisse. Dans ce but, elle encourage la création d'un Conseil Académique."

Argumentation: L'UNES s'engage pour que le futur paysage universitaire suisse de la CRUS soit élaboré conjointement avec les acteurs de la communauté universitaire, les étudiant-e-s, le corps intermédiaire et le personnel universitaire. Pour que la communauté universitaire ait une voix claire et forte vis à vis du politique, un organe bien légitimé doit être créé.

2ème point: L'autonomie des Hautes écoles est également mentionnée comme objectif de la CRUS. Cette notion est connotée de plusieurs manières aujourd'hui. Il est donc important d'en définir la terminologie. L'autonomie des Hautes écoles ne doit pas être comprise comme une compétition renforcée entre les Hautes écoles suisses, dans le sens de taxes d'études différenciées et une sélection accrue des étudiant-e-s. De plus, l'autonomie des Hautes écoles ne doit pas conduire à un retrait de l'Etat du financement des Hautes écoles ou à une pratique orientée vers les prestations mais au contraire à un financement des Hautes écoles orienté vers les dépenses.

Argumentation: L'UNES soutient et souhaite l'autonomie des universités dans le sens suivant: l'autonomie des Hautes écoles doit avant tout signifier l'indépendance de l'enseignement et de la recherche. Les universités doivent pouvoir définir la direction et l'élaboration de leurs programmes d'études indépendamment d'instances externes comme les "conseils d'universités" comme on les connaît à Bâle et à Zürich. Le politique et l'économique ne devraient également pas s'immiscer. Le processus décisionnel à l'intérieur de l'université doit avoir des bases démocratiques et une représentation paritaire des représentant-e-s de la communauté universitaire, des enseignant-e-s, des étudiant-e-s, du corps intermédiaire et du personnel technico-administratif. Pour ce qui est de la recherche, l'autonomie des Hautes écoles n'est garantie que s'il y a assez de moyens publics investis afin d'empêcher une dépendance des Hautes écoles par rapport à un financement de tiers.

2. Vision 2015

L'UNES salue la vision 2015, d'encourager la densité et la qualité des Hautes écoles suisses.

Argumentation: une (bonne) formation est une des ressources les plus importantes pour la Suisse et participe au bien-être et à la croissance de l'économie.

L'UNES souhaite néanmoins que la vision soit complétée de la manière suivante:

La CRUS s'engage pour une université avec une offre de cours et filières la plus large possible.

La CRUS s'engage pour un accès à la formation libre tel qu'il est stipulé dans l'article 13 du Pacte international sur les droits civils et politiques (SR 0.103.2). Il faut, entre autres, supprimer les entraves à l'accès afin d'améliorer la participation à la formation de couches de la population qui jusqu'à présent étaient sous-représentées. Un pas important dans ce sens est l'aménagement et l'harmonisation du système de bourses.

Argumentation: La formation n'est pas un bien négociable et ne devrait pas être considérée comme telle. Tandis que les universités sont financées par toute la communauté, que la formation est une possibilité parmi peu d'ascension sociale et que de ne pas laisser dormir le capital humain est une mesure économique sensée, les obstacles à l'accès encore présents doivent être réduits. Un système de formation qualitativement élevé n'est pas efficace et avant tout pas effectif, s'il ne peut pas être utilisé comme il se doit par les étudiant-e-s. Cela signifie que les objectifs 2015 doivent aussi chercher à permettre aux étudiant-e-s de pouvoir étudier une combinaison de matières qui corresponde à leurs capacités et désirs. Afin d'atteindre ce but, il est très important que des filières de base puissent être accomplies dans toutes les universités et que la mobilité à l'intérieur de l'université soit améliorée. Cela signifie aussi que toutes les personnes peuvent étudier indépendamment de leurs possibilités financières. Afin d'atteindre cet objectif, le système de bourses doit être étendu massivement et les filières d'études aménagées de façon plus flexible. Sinon, des personnes avec une famille, un handicap ou avec peu de moyens financiers ne peuvent pas faire d'études même si elles ont les compétences et désirs correspondants.

Point 1 et 2: L'UNES soutient en particulier la volonté de coopération des universités au niveau du Master et par là la possibilité qui y est liée d'offrir des programmes d'études attractifs dans toutes les universités ("joint programmes"). Néanmoins ce n'est toujours pas clair pourquoi cette volonté de coopération des universités ne pourrait pas s'étendre au niveau Bachelor.

Argumentation: Une formation de Bachelor concurrentielle rend l'élaboration de programmes de coopération dans toutes les universités nettement plus difficile, ce qui met en danger l'existence de plus petits (mais en partie très innovateurs) instituts, en prévision des critères quantitatifs tels que décrits dans la partie 3.

Point 2: L'accent mis sur la mobilité est à saluer. Néanmoins, une mobilité accessible à toutes et tous doit être garantie par des bourses suffisantes. Il faut également éviter la mobilité forcée.

Argumentation: Un semestre de mobilité ou terminer ses études dans une autre université s'accompagne de coûts élevés pour les étudiant-e-s. Sans bourses couvrant les frais de mobilité, seul un cercle élitaire d'étudiant-e-s "plus riches" pourrait être mobile.

Il ne fait aucun sens d'intégrer un séjour de mobilité obligatoire dans un programme d'études, étant donné que c'est problématique pour un grand nombre d'étudiant-e-s. Entre autres pour les personnes qui ont des charges d'éducation, des obligations professionnelles en parallèle des études ou un handicap.

Point 4: L'UNES est très critique par rapport aux programmes d'élites

Par principe, l'UNES souhaite des filières de formation de qualité qui rendent les "programmes d'élites" superflus. L'introduction de tels programmes cache le danger que les programmes d'études normaux soient déclassés et qu'il y ait une formation à deux vitesses.

Si avec le programme d'élites, une sorte de "Graduate school" est envisagée, les filières d'études doivent être définies clairement et pas conduire à un Numerus Clausus caché. Les programmes d'élites devraient, par exemple, se distinguer par leur spécialisation ou interdisciplinarité. De plus, les programmes d'élites ne devraient pas recevoir un financement préférentiel. L'accès égalitaire aux programmes d'élites doit être garanti. Donc, des taxes d'études plus élevées ne doivent pas barrer l'accès à ces programmes. De plus, des bourses suffisantes doivent être attribuées afin de garantir l'égalité des chances pour la mobilité.

Point 5: L'UNES salue l'intégration de la formation continue universitaire dans le sens de "Life long learning" comme offre des universités, mais souhaite qu'elle ait pour cible le public suisse.

3. Règles du modelage du paysage universitaire suisse

L'UNES salue l'engagement dans un système des Hautes écoles dual. Mais la perméabilité doit être aménagée avec des passerelles entre les différents types de Hautes écoles. L'UNES considère le dialogue entre la société et les Hautes écoles comme important. Ainsi, par exemple, les résultats de la recherche doivent être publiés et accessibles au public. Les besoins de la société doivent être compris dans un sens large et pas uniquement sous l'aspect économique. L'échange avec la société ne doit pas limiter l'autonomie des Hautes écoles.

L'UNES salue la volonté d'améliorer les conditions d'encadrement. Dans le profilage et la construction de l'identité, il faut être attentif à la diversité et au multilinguisme du paysage des Hautes écoles suisses. Le développement actuel présage d'un processus de concentration territorial croissant. La diversité de l'enseignement est réduite s'il n'y a plus que des filières de base dans certaines matières qui peuvent être étudiées dans les Hautes écoles. Pour cette raison, l'UNES est attentive au critère du nombre de nouveaux étudiant-e-s par année, hautement problématique, qui pose clairement une menace sur les petites filières d'études actuelles. Cette menace est consolidée par la concurrence recherchée des Hautes écoles au niveau Bachelor, étant donné que des synergies comme dans le modèle BENEFR1 ne peuvent plus être utilisées. En outre, la création de centres de compétence ne doit pas conduire vers une unification de l'enseignement et l'abandon de directions d'enseignement existantes. Le remaniement des portefeuilles tel qu'il est souligné dans les objectifs 2015 contredit en outre le "25% d'étudiant-e-s de Master avec des étudiant-e-s de Bachelor d'autres universités". Si certaines filières de Bachelor n'existaient plus qu'à une seule université, les étudiant-e-s "mobiles" devraient provenir forcément d'autres pays que la Suisse. Dans la perspective de l'égalité des chances, il faut souligner le fait que par la création de centres de compétence, la mobilité forcée des étudiant-e-s serait étendue sur des étudiant-e-s de cantons universitaires. La mobilité forcée devrait dans tous les cas être compensée par des bourses suffisantes afin de garantir l'égalité des chances.